

ProGanics DUAL

(Matrice biotique de contrôle d'érosion (BECM))

Conçue pour accélérer efficacement le développement de sols/substrats appauvris avec une faible teneur en matière organique et une activité biologique limitée tout en fournissant simultanément une protection efficace contre l'érosion dans une application pratique en une étape. Sans plastique, contient 100% d'écorce recyclée et de fibres de bois qui ont été phytodésinfectées pour éliminer les graines de mauvaises herbes potentielles et les agents pathogènes. ProGanics DUAL forme un lien intime avec la surface du sol pour créer une couverture continue, poreuse, absorbante et flexible résistante à l'érosion qui permet une germination rapide et une croissance accélérée des plantes.



COMPOSITION

Fibres d'écorce et de bois traitées thermiquement	85 %
Mélange proportionnel d'agents mouillants, de biopolymères réticulés	11 %
Fibres ondulées biodégradables dérivées de cellulose régénérée provenant de bois récolté de façon durable	4 %
Humidité	12 %

CARACTÉRISTIQUES

pH	6.0 +/- 1.0
Format	22,7 kg
Couleur	Brun
Masse/surface* ASTM D6566	≥ 729 g/m ²
Capacité rétention d'eau* ASTM D7367	≥ 850 %

MESURES D'EFFICACITÉ*

Facteur C ASTM D8298-Type 1	≤ 0,05
Pourcentage d'efficacité ASTM D8298-Type 1	≥ 95 %
Établissement de la végétation ASTM D7322	≥ 700 %
Longévité fonctionnelle ASTM D5338	≤ 12 mois

* Lorsque appliqué uniformément à un taux de 7290 kg/ha sous des conditions de laboratoire.

AVANTAGES

- Développement de sols à faible teneur en matière organique (< 5%)
- Établissement rapide et croissance soutenue de la végétation
- Remplacement de terre végétale ou de compost coûteux ou difficile à obtenir
- Contrôle de l'érosion pour les pentes allant de légères à raides (S 2H:1V)
- Application pratique et efficace en une seule étape

TAUX D'APPLICATION*

Gradient de pente/condition

≤ 4H : 1V	4000 lb/ac (4480 kg/ha)
> 4H : 1V et ≤ 3H : 1V	5500 lb/ac (6160 kg/ha)
> 3H : 1V et ≤ 2H : 1V	6500 lb/ ac (7290 kg/ha)

* Les taux d'application peuvent varier selon les conditions propres au site.

- E²HS ne fait aucune garantie au-delà de celle exprimée ci-haut. Si un produit n'est pas conforme à la représentation décrite, la seule alternative à l'acheteur est d'émettre un avis par écrit à E²HS à ce sujet, dans un délai maximal de 14 jours suivants la réception. Tout produit jugé non conforme sera remplacé ou remboursé à sa valeur nominale. En aucun cas, E²HS ne peut être tenu responsable de dommages spéciaux, direct ou conséquents, ni de dommages d'aucune sorte dus à la présence ou à l'utilisation des produits livrés, qu'ils soient utilisés seuls ou avec d'autres substances. E²HS rejette toute responsabilité provenant de l'utilisation de ses produits. Aucune réclamation ne pourra excéder le coût d'achat net.

